

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 19

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Le « Bulletin » des Bouches-du-Rhône écrit :

« Les maîtres renferment soigneusement dans les vieilles armoires, en attendant de les distribuer à la rentrée prochaine, les livres salis, pollués, aux pages cornées, portant les répugnants stigmates qu'y ont empreint des doigts plus ou moins propres. Or, il est indéniable que les livres de classe, comme ceux d'ailleurs des bibliothèques publiques, appelés à passer de mains en mains, à circuler entre l'école et la famille, à séjourner dans des appartements quelquefois contaminés deviennent un réceptacle de germes pathogènes. Il faut remplacer ou désinfecter ces livres. C'est une bien minime dépense.

*
* *

On sait qu'en France, dans un certain nombre de départements, ce sont encore les enfants qui doivent balayer chaque jour la salle de classe. *Le « Bulletin » de Haute-Saône écrit à ce sujet :*

« Le jour prochain où les parents seront mieux éclairés sur leurs droits, le jour où ils seront bien convaincus de tous les dangers qu'une telle corvée fait courir à la santé de leurs enfants, pas un ne voudra se soumettre à cette pratique absurde. »

*
* *

— Il est du devoir des autorités communales de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la salubrité des locaux scolaires. A ce propos, un préfet français a adressé aux maires de son département une circulaire dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Je crois devoir, en premier lieu, vous rappeler la nécessité absolue de procéder à la désinfection des logements d'instituteurs et des classes, après le décès d'un instituteur ou d'un membre de sa famille, et surtout en cas de maladie contagieuse dûment constatée. Si cette prescription n'était pas observée, l'Administration ne pourrait pas *prendre la responsabilité d'envoyer un nouveau maître habiter un logement contaminé.* Un principe élémentaire d'hygiène veut qu'on n'habite jamais un logement sans qu'il soit préalablement désinfecté tout au moins par les procédés les plus simples : combustion de soufre à l'air libre, par exemple 500 grammes de soufre environ par 30 mètres cubes ou évaporation d'un mélange de formoline et

d'eau ; 600 grammes de formoline mélangée à 2 litres d'eau suffisent pour une pièce de 60 mètres cubes.

Dans l'intérêt des enfants aussi bien que dans l'intérêt de l'hygiène publique, il convient également que cette opération s'effectue dans toutes les écoles pendant les grandes vacances avant la rentrée des classes. Il s'agit, en somme, d'une œuvre humanitaire et l'on ne saurait prendre trop de précautions pour enrayer la transmission des maladies et pour combattre en particulier la tuberculose qui cause tant de décès prématurés. »



BIBLIOGRAPHIES

I

Hug et C^o, éditeurs, à Zurich. — 1^o Pièces faciles pour piano, de *E. Bossi*, 1 cahier. (Kinder-Album), de *Th. Kaufmann*, 2 cahiers. (Sechs Kinderstücke), de *J. Reiter*, 1 cahier. (Sechs Klavierstücke), morceaux faciles, jolis, de facture originale, surtout ceux de Bossi. — 2^o Pièces pour harmonium, de *P. Hassenstein*. (Opfern-Album), 25 jolis morceaux, de *S. Karg-Elert*, 2 cahiers, 75 morceaux divers. Deux collections bien ordonnées de musique profane. — 3^o Chants (latins, allemands, italiens (français, 1 seul de Bizet, berceuse), pour solo (voix moyenne) et harmonium ; le titre en est « Liederborn » de *S. Karg-Elert*. Très belle collection de chants divers, classiques et modernes, en partie religieux, en partie profanes. Les accompagnements d'harmonium sont de vrais modèles. Le recueil coûte 3 marcks. — 4^o Deux chants allemands à 3 voix de femmes d'*Attenhofer*, op. 142. Un chœur d'hommes, de *R. Mäder*, op. 14, paroles allemandes.

II

Le Traducteur, journal bimensuel pour l'étude comparée des langues allemande et française. — Cette utile publication contient des récits intéressants, des morceaux de lectures variés puisés dans tous les domaines de la littérature française et allemande. A part les connaissances linguistiques, elle renseigne le lecteur sur une foule de choses utiles et intéressantes. Les dialogues publiés dans chaque numéro sont d'une grande utilité ; ils initient le lecteur d'une manière attrayante au langage de la conversation, trop négligé généralement dans nos écoles. En outre, les lecteurs peuvent entrer en correspondance pour correction mutuelle avec des abonnés de langue étrangère. — Numéros spécimens gratuits et *franco* sur demande par l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

